

L'Accord — Comment Robert Bourassa fera l'indépendance de Georges Mathews, Montréal, Le Jour, 1990, 197 p.

François Rocher

Numéro 20, automne 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040709ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040709ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rocher, F. (1991). Compte rendu de [*L'Accord — Comment Robert Bourassa fera l'indépendance* de Georges Mathews, Montréal, Le Jour, 1990, 197 p.] *Politique*, (20), 180–184. <https://doi.org/10.7202/040709ar>

L'Accord — Comment Robert Bourassa fera l'indépendance

de Georges Mathews, Montréal, Le Jour, 1990, 197 p.

L'échec de l'accord du Lac Meech a fait couler beaucoup d'encre au Québec et ailleurs au Canada. L'ouvrage de Mathews, qui vise un large public, tente de tirer les conséquences de l'échec de l'entente à la lumière de l'évolution des demandes constitutionnelles posées par le Québec depuis la Révolution tranquille. Il s'agit d'un ouvrage pamphlétaire qui cherche à favoriser la réflexion sur l'avenir politique du Québec. Il offre donc les avantages et les inconvénients du genre. Le style est alerte et polémique. Cependant, les arguments manquent parfois de nuances, et l'analyse aurait mérité un plus grand approfondissement. Néanmoins, l'ouvrage pose des questions pertinentes, et les réponses apportées par l'auteur sont stimulantes, même si elles ne sont pas toujours originales.

Le livre compte dix courts chapitres. Les trois premiers rappellent les grandes lignes de l'évolution de la thèse souverainiste et s'attaquent de front à un personnage central de la politique québécoise et canadienne des 25 dernières années, Pierre E. Trudeau. L'idée avancée par l'auteur tient en peu de mots : le Québec s'est graduellement mais inéluctablement converti à l'idée de l'indépendance alors que le gouvernement fédéral, dirigé par Trudeau, a tout mis en œuvre pour s'opposer à ce mouvement. L'entrée en scène de l'ex-premier ministre canadien est expliquée par la volonté de ce dernier de mettre un frein à la perte de prestige et de pouvoir du gouvernement central au Québec, et de rendre Ottawa et l'ensemble du Canada plus accueillants envers le fait français. Il s'agit là d'une interprétation déjà fort bien connue. C'est dans cette perspective qu'est appréhendée la Loi sur les langues officielles de 1969. Elle reflète le fait que la conception du fédéralisme de Trudeau s'est traduite en matière linguistique par la promotion d'un Canada bilingue

d'un océan à l'autre. En cela, il s'opposait à l'aménagement linguistique territorial dont relèvent les diverses lois linguistiques adoptées par le Québec. L'utopie de Trudeau a contribué à accréditer l'idée, largement dénoncée par l'auteur, que «le destin du Canada était lié à la façon dont ces minorités étaient traitées» (p. 44). Mathews s'attarde à démontrer que la vision canadienne de Trudeau n'a jamais suscité l'adhésion des Québécois. S'il a réussi à l'imposer, c'est en raison de la mécanique électorale et de la logique des appareils politiques. Les Québécois auraient réélu Trudeau en raison d'un «réflexe tribal», en votant pour un des leurs, conférant à ce dernier une grande latitude à l'égard de l'électorat québécois de telle sorte qu'il «réussissait toujours à confondre les adversaires de sa politique linguistique en se parant des mandats électoraux qu'il collectionnait au Québec» (p. 51). En somme, le grand malentendu vient de ce que Trudeau se faisait l'interprète du Québec au Canada anglais. Le paradoxe tient au fait que sa vision ne fut jamais partagée par les Québécois pas plus d'ailleurs que par l'ensemble des Canadiens.

Les chapitres quatre et cinq se penchent sur la pratique du fédéralisme canadien et sur le processus de rapatriement de la Constitution ayant débouché sur l'exclusion du Québec. Le lecteur informé ne trouvera là rien de nouveau. L'auteur démontre qu'à travers les mécanismes du pouvoir de dépenser, de la réglementation et même des paiements de transfert le fédéralisme s'est fait de plus en plus centralisateur. Pour sa part, le Québec n'a pu empêcher ce mouvement. Mathews discute l'assertion voulant que le fédéralisme ait été la formule la plus avantageuse pour le Québec. Il se demande en quoi l'éparpillement conflictuel des ressources entre les deux paliers de gouvernement a constitué un avantage. À cet égard, il soutient que l'union législative n'aurait pas nécessairement été une alternative si mauvaise, même si elle aurait vraisemblablement débouché avec le temps sur le même type de problème de cohabitation. Quant aux négociations ayant mené au rapatriement de la Constitution, Mathews rappelle la séquence bien connue des événements. On peut s'étonner

qu'il se surprenne de ce que Trudeau n'ait pas donné au Québec un droit de veto dans la formule d'amendement de la Constitution et que le Québec fut la seule des provinces à laquelle le premier ministre canadien n'ait rien accordé. Il en conclut rapidement que ce dernier considérait le Québec comme une province comme les autres. L'argument aurait gagné à tenir compte du rapport conflictuel qui opposait Trudeau et Lévesque, faisant en sorte que jamais il n'aurait pu en venir à une entente avec un gouvernement s'opposant ouvertement à sa vision du fédéralisme. Finalement, Mathews critique l'attitude défaitiste adoptée par le Parti québécois aux lendemains du rapatriement, à qui il reproche de ne pas avoir déclenché d'élections en réponse au coup de force fédéral. Peu importe le résultat, le Québec aurait été gagnant d'une telle manœuvre. Une victoire du PQ aurait clairement enlevé toute légitimité au rapatriement, alors qu'un PLQ victorieux n'aurait pu avaliser la démarche fédérale.

Les deux chapitres suivants portent plus spécifiquement sur l'échec de Meech et ses conséquences. Celui-ci est présenté comme l'échec du système : «ce n'est pas le Québec qui est rejeté, c'est la vision canadienne, même diluée, avancée par le Québec qui est rejetée» (p. 115-116). C'est l'absence de troisième voie qui prend son sens. Mathews y voit la consécration des deux solitudes, qui est particulièrement manifeste dans les relations qu'entretiennent les Québécois et les Anglo-Québécois.

Le huitième chapitre constitue une rupture dans le ton et l'objet d'analyse. Il s'intéresse aux changements survenus en Europe au cours des derniers mois. Les mouvements de contestation prennent appui sur le sentiment nationaliste. Le Canada peut tirer deux leçons de l'expérience européenne : la Communauté économique européenne propose un fédéralisme beaucoup plus décentralisé que ce n'est le cas au Canada, et une plus grande intégration économique ne débouche pas forcément sur l'union politique. Il est malheureux que Mathews n'ait pas développé plus longuement les parallèles avec la situation canadienne. Ce chapitre, s'il nous informe

de la situation européenne, apparaît incongru dans l'ouvrage faute d'une meilleure intégration de la perspective canadienne.

Les deux derniers chapitres présentent les voies d'avenir pour le Québec. L'idée de souveraineté ayant fait de nouveaux adeptes, entre autres chez les gens d'affaires, elle est d'autant plus forte que le bilan comptable du fédéralisme est moins positif qu'il ne l'a déjà été. Il appert que le fédéralisme canadien n'est ni rentable, ni rationnel, ni réformable. Or, «pour qu'un mariage de raison perdure, il faut que la raison y trouve son compte» (p. 158). Dans ce contexte, la stratégie de l'éparpillement des pouvoirs entre les deux gouvernements doit cesser. Robert Bourassa dispose de tous les atouts pour faire l'histoire : le fédéralisme est moins rentable que jamais, l'opinion publique est majoritairement favorable à l'idée de souveraineté, l'accroissement des exportations vers les États-Unis est possible grâce au libre-échange et, finalement, Ottawa compte une députation québécoise qui pense «Québec d'abord». C'est en ayant ces atouts en tête que Mathews propose un scénario à Robert Bourassa, scénario qui justifie le titre donné à l'ouvrage. Les mécanismes devant conduire au nouvel arrangement entre le Québec et le reste du Canada devraient s'inspirer de la Communauté économique européenne, ce que Mathews appelle «la nouvelle communauté économique canadienne», mais qui n'est en fait qu'une nouvelle formule pour décrire la souveraineté-association. Il propose que le gouvernement du Québec tienne un référendum à la fin du processus afin de reporter le fardeau de l'instabilité sur l'ensemble du pays et obliger ainsi le fédéral à prendre position. Puis Mathews décrit la suite probable des événements conduisant à l'acceptation par le reste du Canada de la nouvelle réalité politique imposée par Bourassa. Avec le mince recul de l'histoire, on peut constater que le scénario élaboré par l'auteur n'a pas été suivi. La cause en est probablement qu'il a surévalué les atouts dont disposait Bourassa. De la même manière, on comprend mal que Mathews ait pu croire que le reste du Canada allait rester passif et laisser l'initiative au Québec seul. À cet égard,

l'ouvrage souffre d'un optimisme qu'un regard plus attentif du reste du Canada pourrait démentir.

Dans l'ensemble, cet ouvrage brosse un portrait intéressant de la situation qui prévaut au Québec après l'échec du lac Meech. Plusieurs réflexions s'avèrent pertinentes, notamment en ce qui a trait à la discussion du projet linguistique de Trudeau. L'auteur aurait cependant eu intérêt à présenter plus clairement ses thèses que l'on doit, tout au long du texte, chercher. Celles-ci sont souvent noyées par des descriptions d'événements, par ailleurs bien connus. Si le lecteur réussit malgré tout à saisir le fil conducteur de l'ouvrage, la lecture en est rendue plus laborieuse.

François Rocher

Université Carleton